

Travaux	Thèmes	Catégorie	Responsable	Année d'adoption/réalisation	Description	Réponse/Suivi	Potentiel pour l'infolettre
Structure d'âge	Enjeux	Résolution	MERN, maintenant DGFo	2014	La modalité suivante remplace la modalité temporaire: «En plus de la cible provinciale qui est d'avoir en tout temps par UA un minimum de 80 % des regroupements d'UTR dans les catégories faiblement et modérément altérées. Un minimum de 50 % des regroupements d'UTR par UA doit se trouver dans la catégorie faiblement altérée. De plus, en tout temps, avoir un maximum de 15 % de regroupement d'UTR se trouvant dans la catégorie fortement altérée pour l'Outaouais.»	Le Ministère est favorable à la proposition soumise. Cette modalité sera considérée comme un maximum d'altération à ne pas dépasser et non un objectif à atteindre. Le Ministère comprend que les groupes environnementaux sont réticents et que la modalité ne fait pas consensus. Il sait que la nouvelle mesure proposée est inférieure à l'ancienne au niveau de la protection de l'environnement.	Partager le potentiel d'influence de la planification forestière au moyen d'enjeux régionaux développés et élaborés en concertation au sein de la TRGIRTO. Ex: « Nouvelle modalité d'aménagement en lien avec l'enjeu de la structure d'âge des peuplements »
Mesure d'harmonisation des calendriers d'opérations 2012-2015	Calendrier d'opérations	Mesure d'harmonisation des usages	TRGIRTO	2015	En 2012, les trois tables locales de GIRT de la région de l'Outaouais ont établi des consensus au sujet de l'harmonisation des calendriers d'opération.	Le 18 septembre 2012, le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune a décidé d'inclure dans ses directives opérationnelles et de joindre aux contrats de récolte les modalités d'Harmonisation des calendriers d'opération.	Présenter le calendrier opérationnel qui circonscrit certaines modalités d'opérations, comme les périodes actives d'activités forestières, l'utilisation des chemins et leur remise en état, selon les différents temps de l'année. Faire un lien avec le calendrier des chantiers forestiers actifs.

Méthodologie et modalités paysage (Méthodologie de classification de sites d'intérêt selon leur sensibilité au niveau du paysage et les Modalités applicables dans les encadrements	Paysage	Résolution	TRGIRTO	2016	Le comité sur les paysages recommande aux membres de la TRGIRTO d'approuver la Méthodologie de classification de sites d'intérêt selon leur sensibilité au niveau du paysage et les Modalités applicables dans les encadrements visuels;	Les sites résultant des travaux ainsi que les modalités seront intégrés au PAFIT, présentement en cours de révision. Au niveau opérationnel, les modalités sont appliquées après le 1er avril de l'année.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partager à quoi servent les modalités paysage et la méthodologie de classification. 2. Donner un exemple des circonstances dans lesquelles elles sont utilisées. 3. Expliciter les étapes après la soumission de la liste pour connaître les suites à donner aux sites proposés. <p>Autres ex: « 1er mars [année]: date limite pour soumettre de nouveaux sites sensibles au niveau du paysage » ou « Je désire protéger l'encadrement visuel au pourtour de [endroit] - Comment</p>
Sécurité des usagers de chemins forestiers multi usages	Réseau routier	Plan d'action	MFFP	2016	Adopter le plan d'action sur la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages et de demander à la direction de la gestion des forêts du MFFP en Outaouais qu'il se dote d'une procédure exceptionnelle qui lui permettra d'émettre les autorisations requises, dans des délais écourtés, pour la coupe de tiges commerciales qui composent la végétation nuisant à la visibilité et devant subir un débroussaillage le long des chemins	Aucune autorisation n'est requise pour dégager les panneaux de signalisation routière dans l'emprise des chemins multiusages, lorsque requis pour raison de sécurité publique, même s'il s'agit de tiges commerciales.	À titre informatif dans une forme de « Savais-tu que? »

Intégration des tracés des sentiers de VHR de l'Outaouais à la carte interactive de la TRGIRTO	VHR	Résolution	DGFo	2016	Demander à la direction de la gestion des forêts de l'Outaouais d'intégrer les tracés des sentiers de VHR à la carte interactive du site Internet de la TRGIRTO	Le MFFP n'était dépositaire que des données officielles, il ne peut prendre la responsabilité d'ajouter les sentiers VHR non autorisés à la carte interactive du site de la TRGIRTO.	Expliquer en quoi consiste la carte interactive sur le site de la TRGIRTO et faire un petit tutoriel de comment l'utiliser. Ex: « Carte interactive - Comment l'utiliser à son plein potentiel? » ou « Comment savoir si des travaux sylvicoles sont planifiés près d'un site d'intérêt pour moi? » ou « Planifier ma sortie motorisée en fonction des travaux sylvicoles en cours ».
Réseau potentiel acéricole	Acériculture	Résolution	Comité provincial sur l'acériculture, DGFo	2016	Demander au Comité provincial sur l'acériculture de réserver une part importante des nouveaux quotas pour la région de l'Outaouais Demander au gouvernement de mettre en place toutes les conditions nécessaires afin de favoriser l'optimisation des installations acéricoles existantes et futures.	L'Outaouais a bénéficié de 19% des attributions d'entailles pour les projets de démarrage des érablières, alors que la demande des promoteurs de la région se chiffrait à 3% des demandes provinciales.	À titre informatif dans une forme de « Savais-tu que? » Transmettre l'information, à chaque année, du % d'attribution à l'Outaouais. Ex: « Cette année, l'Outaouais bénéficie de 19% des attributions d'entailles pour les projets de démarrage des érablières » (faire une comparaison avec l'année précédente; mettre en valeur des projets spécifiques d'envergure, etc)
Demande d'harmonisation du chantier Croche du BMMB	Harmonisation	Résolution	Club de motoneige Amico et l'Association des motoneigistes de l'Outaouais	2016	Reporter la date de transmission au MFFP des informations concernant les mesures d'harmonisation du chantier Croche jusqu'à ce qu'une solution satisfaisante pour les parties soit trouvée.	Report de la vente du secteur Croche. Mesures harmonisation requise pour le 15 juillet 2016	Fait d'actualité. Expliquer comment se fait l'harmonisation des chantiers du BMMB EX: « L'harmonisation opérationnelle des chantiers mis en vente par le BMMB »

Demande de suspension des interventions dans les chantiers Carpe et Foin	Suspension des travaux	Résolution	Forêt Vive	2016	Suspendre pour une durée de deux ans la possibilité de réaliser des opérations de récolte dans les secteurs d'intervention potentielle appelés Carpe et Foin, situés dans l'UA 073-51, dans le but de permettre aux promoteurs du projet d'aire protégée de la Forêt Lajoie de recueillir des données afin de mieux caractériser ce territoire et de soutenir la pertinence de ce projet et ce, conditionnellement à ce que la superficie possiblement retenue comme aire protégée projetée soit échangée avec une superficie équivalente dans la Réserve de biodiversité projetée du Mont-Ste-Marie de sorte que cette dernière portion puisse retourner dans les superficies aménagées et potentiellement récoltables.	Le projet d'aires protégées de Forêt Vive est recevable et mérite d'être analysé. Une demande officielle devra être formulée aux autorités compétentes.	Fait d'actualité Partager la possibilité de faire ce genre de demande. Ex: « Protection de la biodiversité - [Organisme] demande la suspension des interventions dans le chantier [XXX] pour fin de proposition d'un projet d'aires protégées » Ex: « Comment s'y prendre pour proposer un projet d'aires protégées? »
Stratégie de production de bois	Enjeux	Résolution	TRGIRTO et DGFo	2016	S'impliquer activement dans les travaux visant à adapter la stratégie de production du bois aux conditions particulières et au contexte de la région de l'Outaouais et demander au directeur de la Direction de la gestion des forêts de l'Outaouais, dès que ce sera possible, qu'une présentation des grandes lignes de la stratégie de production du bois soit faite lors d'une séance de la TRGIRTO.	Une présentation sera préparée pour la prochaine rencontre de la Table. La Table pourra alors à ce moment faire part de ses préoccupations.	Partager comment la présentation de l'invité permettra aux membres de la Table de poursuivre leurs travaux et de bonifier leur portée. Ex: « Présentation de [NOM] à la TRGIRTO - ce que l'on en retient »

Méthodologie de classification de sites d'intérêt selon leur sensibilité au niveau du paysage	Paysage	Mesure d'harmonisation des usages	TRGIRTO	2016	La méthodologie de classification des sites sensibles au niveau du paysage a été adoptée comme mesure d'harmonisation des usages au sein de la Table. Les sites sensibles proposés sont soumis à des critères de classification qui déterminent si oui ou non, le site est suffisamment sensible pour qu'on lui applique des modalités d'encadrements visuels.	Le MFFP a accepté la mesure pour une période d'essai d'un an.	Expliciter les étapes qui suivent la soumission de la liste d'appel de propositions pour connaître les suites à donner aux sites proposés. Informer sur la façon dont les sites d'intérêt sont classifiés.
Modalités applicables dans les encadrements visuels	Encadrement visuel	Mesure d'harmonisation des usages	TRGIRTO	2016	Pour les sites jugés sensibles au niveau du paysage, des modalités opérationnelles générales et particulières sont appliquées pour permettre la conservation d'un encadrement visuel intéressant.	Le MFFP a accepté la mesure pour une période d'essai d'un an.	Démontrer, à l'aide d'un exemple, les modalités qui peuvent être appliquées à un site retenu. Mettre en valeur comment les modalités appliquées permettent de conserver un encadrement visuel intéressant.

Demande concernant l'approche par COS d'avril 2018 à mars 2019	COS	Résolution	DGFo	2017 Il est attendu de: 1) demander au MFFP de mieux définir les objectifs poursuivis par l'application de l'approche par COS spécifiquement pour la sapinière à bouleaux jaune; 2) demander au MFFP d'intégrer dans sa dérogation 2018-2019 des modalités qui permettent plus de flexibilité afin de tenir compte, entre autres, des différentes contraintes liées à la forme des COS, de l'historique des interventions de récolte et de l'harmonisation des chantiers de récolte avec les communautés autochtones; 3) demander au MFFP d'intégrer dans sa dérogation 2018-2019 un critère de planification précisant que 50% de la forêt résiduelle (FR) soit sous forme de blocs (BFR) de 50 ha et plus ayant une largeur minimum de 200 m par COS afin de maintenir des forêts fermées de qualité; 4) demander au MFFP d'intégrer dans sa dérogation 2018-2019 un critère de planification précisant que les structures centrales soient d'une superficie minimale de 5 ha autour desquelles des zones tampons (buffer) de 600 m (80%) et 900 m (98%) sont appliquées afin de s'assurer de la mobilité des espèces	Des précisions seront apportées sur l'approche par COS, critères de planifications demandés seront acceptés, demande de recherche sur la connectivité sera acheminée à l'équipe provinciale d'aménagement écosystémique des forêts, évaluation de la pertinence d'une demande spécifique d'évaluation des impacts sur la possibilité forestière pour l'Outaouais adressée au BFEC, bilan de l'approche par COS sera produit.	Démontrer comment la TRGIRTO se mobilise pour comprendre les modalités d'aménagement et pour s'assurer que ces dernières rencontrent les objectifs poursuivis par les différents représentants de la Table. Ex: « Transfert de connaissances et acquisition du savoir - La TRGIRTO demande des précisions concernant l'approche par COS » Volet « acquisition des connaissances »
---	-----	------------	------	--	--	---

Approbation du plan de travail visant l'élaboration d'un processus d'harmonisation opérationnelle et formation	PHO	Résolution	Représentants du MFFP, du BMMB, de Rexforêt et des membres intéressés	2017	Les représentants des BGA et du BMMB se sont dits d'accord pour travailler à élaborer un processus d'harmonisation opérationnelle (PHO) plus efficace. Ils sont également d'accord pour que cet exercice se fasse dans le cadre des travaux de la TRGIRTO. Suite à son approbation, le processus serait appliqué par tous les BGA et le BMMB. Un plan de travail est proposé	Un plan d'harmonisation opérationnelle (PHO) a été officialisé et adopté en 2018.	Pour tout plan de travail concernant un enjeu quelconque, explorer les mandats et les livrables du comité affecté au plan de travail, dans l'infolettre. Ex: « Plan de travail pour le développement de [XXX] en Outaouais »
Invitation Rexforêt 2017 06 06	Rexforêt	Résolution	TRGIRTO	2017	Inviter un représentant de Rexforêt à venir expliquer le fonctionnement de cet organisme lors de la prochaine rencontre de la TRGIRTO et de demander qu'un représentant de Rexforêt siège à la TRGIRTO sur une base régulière à titre de personne-ressource.	Un représentant siègera à la prochaine Table.	Possibilité pour les membres de faire appel à des experts pour éclaircir leur questionnement et accroître leur lot de connaissances sur la forêt en Outaouais et sa gestion. Retour sur les présentations réalisées par les invités, l'apport de cette présentation à la TRGIRTO et comment elle permettra de faire avancer les travaux

Accessibilité à un réseau routier durable 2017 06 06	Réseau routier	Résolution	TRGIRTO et DGfO	2017	Fournir au MFFP toutes les informations disponibles concernant l'enjeu de l'Accessibilité aux ressources naturelles par un réseau routier stratégique durable et de lui demander de les intégrer dans le PAFIT 2018-2023.	La version 2 du cadre de gestion des chemins et des ponts est en cours d'élaboration par le Ministère, au niveau provincial. De ce fait, il n'est donc pas dans les plans d'élaborer une version régionale. Des orientations régionales ont déjà été prises au sujet de la voirie. Le MFFP adhère à l'importance du réseau routier et à la question de l'accessibilité pour les différents secteurs d'activité, d'où son implication financière via différentes mesures et programmes d'aide.	Ex: « Seconde version provinciale du cadre de gestion des chemins et des ponts en cours - Le MFFP reporte l'intégration des précisions de la TRGIRTO sur l'enjeu de l'Accessibilité aux ressources naturelles par un réseau routier stratégique durable au PAFIT 2018-2023 ». Expliquer comment le MFFP dit prendre en compte la gestion du réseau routier en finançant différentes mesures et programmes d'aide. Exemple de résolution à laquelle le Ministère ne peut pas donner suite.
---	----------------	------------	-----------------	------	---	---	---

<p>COS 2017 03 23</p>	<p>COS</p>	<p>Résolution</p>	<p>TRGIRTO et DGFo</p>	<p>2017</p> <p>1) Appuyer l'approche de répartition spatiale des coupes par COS en remplacement de la coupe en mosaïque et la coupe avec protection de la régénération et des sols (CMO_CPRS) dans la sapinière à bouleau jaune; 2) De réaliser un nouveau projet visant une planification forestière intégrale d'une dizaine de COS situés dans l'UAF 073-52 afin de pouvoir influencer, à partir de ses résultats, les modalités de l'approche de substitution à imposer pour la dérogation à la coupe en mosaïque et à la coupe avec protection de la régénération et des sols pour la période 2018-2019; 3) De signifier au MFFP que la TRGIRTO est favorable et ouverte à ce qu'une modification soit apportée aux normes de substitution à la coupe en mosaïque pour l'unité d'aménagement (UA) 073-52 pour la période commençant le 1er avril 2017 et s'étendant jusqu'au 31 mars 2018 afin d'offrir plus de flexibilité relativement aux cibles pour la proportion de la forêt résiduelle sous forme de blocs; 4) De demander au MFFP de limiter la création de COS T1 adjacents lors de la planification</p>	<p>Retour sur les requêtes demandées au MFFP: pas de limitation de COS T1 adjacent, bilan de l'application de l'approche par COS sera fait, pas possible de transmettre les fichiers de forme</p>	<p>Partager le travail de collaboration entre la TRGIRTO et le MFFP. Ex: « La TRGIRTO appuie l'approche de répartition spatiale des coupes par COS en remplacement de la CMO et de la CPRS dans la sapinière à bouleau jaune »</p>
----------------------------------	------------	-------------------	----------------------------	---	---	--

Enjeux PAFIT 2018-2023	Enjeux	Résolution	TRGIRTO et DGFo	2017	Adopter la liste suivante des enjeux et de la proposer au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin qu'elle soit intégrée dans le PAFIT 2018-2023 :	La TRGIRTO est invitée à préciser les enjeux qu'elle souhaite intégrer au PAFIT.	Partager comment les discussions sur les enjeux régionaux permettent de bonifier le tableau des enjeux régionaux soutenus par les membres, et comment il est possible de les intégrer aux PAFIT. Ex: « Intégration des enjeux régionaux soutenus par la TRGIRTO au PAFIT 2018-2023 » Ex: « Les changements climatiques : nouvel enjeu intégré à la liste existante des enjeux régionaux de la planification forestière en Outaouais »
Avis de fermeture de chemins	Réseau routier	Résolution	MFFP	2017	Demander au MFFP de transmettre les demandes d'avis concernant les fermetures de chemin de sorte que cette demande puisse être discutée au cours des séances régulières de la TRGIRTO et de prévoir un délai nécessaire à cet effet	Il est possible de faire suite à la demande, mais il est important de préciser que les règles de sécurité publique ont préséance sur toutes autres demandes. Le MFFP peut prendre la décision de fermer sur-le-champ un pont ou un chemin s'il y a un danger pour les utilisateurs, sans égard aux autres considérations et sans consultation préalable.	Partager le travail de collaboration entre la TRGIRTO et le MFFP. Ex: « Les demandes d'avis de fermeture de chemin pourront en partie être discutées à la TRGIRTO »

Vivez votre classe en forêt!	Projet PADF	Projet PADF	SÉPAQ	2017	Ce projet devrait permettre la réalisation d'une vingtaine d'activités éducatives sur tous les territoires de la région de l'Outaouais (ateliers en forêt et visites d'usines), la participation de 1500 élèves, enseignants et intervenants aux activités éducatives, la promotion du secteur forestier et la gestion durable des forêts au Québec, la promotion des métiers et carrières proposées par l'industrie forestière et celle de la transformation du bois ainsi que l'amélioration de l'acceptabilité sociale des pratiques forestières;	Le projet a été accepté, mais n'a pas été réalisé.	n/a
Localisation, caractérisation et protection des frayères à doré jaune de 17 lacs stratégiques dans la	Inventaire	Projet PADF	SÉPAQ	2018	Ce projet s'insère dans un processus d'acquisition des connaissances sur la localisation des frayères du doré jaune dans 7 lacs stratégiques de la RFLV secteur Outaouais.	Le projet a été accepté et financé par la TRGIRTO.	Partager les réalisations et conclusions du projet.
Sensibilisation à la biodiversité en Outaouais I et II	Projet PADF	Projet PADF	Club des ornithologues de l'Outaouais	2017	Ce projet devrait permettre de créer des liens avec les différents milieux scolaires de l'Outaouais et susciter un éveil auprès des élèves des possibilités qu'offrent les milieux naturels.	Le projet a été accepté.	Partager les réalisations et conclusions du projet, ainsi que quelques photos.

Site Internet TRGIRTO – Développement d’un lien entre la carte interactive et le calendrier des chantiers	Projet PADF	Projet PADF	MRC Pontiac	2017	Cette proposition de projet devrait contribuer à développer des éléments de solutions ou des outils pour améliorer l’acceptabilité sociale des pratiques forestières, de rendre plus conviviale la recherche d’informations relatives aux secteurs d’intervention de la PRAN sur le site Internet de la TRGIRTO, de créer des liens entre la carte interactive et le calendrier des chantiers forestiers de sorte qu’il soit possible d’obtenir les informations accessibles dans chacune de ces sections du site Internet de la TRGIRTO.	Le projet a été accepté.	Partager les réalisations et conclusions du projet: modifications apportées au calendrier des chantiers sur le site trgirto.ca Faire connaître la page du calendrier des chantiers.
Création d’une base de données cartographique relative aux détenteurs de bail de villégiature et aux propriétaires de lot situé sur le territoire public de la région de l’Outaouais	Projet PADF	Projet PADF	MRC Pontiac	2017	Ce projet devrait permettre de favoriser l’acceptabilité sociale des pratiques forestières, de pouvoir communiquer aux détenteurs de bail de villégiature et aux propriétaires de lot situé sur le territoire public ou à proximité les informations relatives à la tenue des consultations publiques sur les différents PAFI et aux avis de chantiers à harmoniser (harmonisation opérationnelle) et de favoriser la réflexion, les débats et les discussions constructives tout en misant sur la recherche de solutions durables (économiques, environnementales et sociales).	Le projet a été accepté.	Partager les réalisations et conclusions du projet et mentionner que présentement, la MRC de Papineau réalise un projet similaire.

Amélioration de l'accessibilité aux ressources naturelles et au territoire en forêt publique dans la région de l'Outaouais.	Projet PADF	Projet PADF	Représentants des BGA à la TRGIRTO	2017	<p>Cette proposition de projet devrait contribuer à développer des éléments de solutions ou des outils pour améliorer l'accessibilité aux ressources naturelles et au territoire en forêt publique dans la région de l'Outaouais. Elle devrait permettre de dégager les objectifs consensuels de protection et de mise en valeur des ressources et du territoire, d'identifier les sections de chemins du réseau stratégique d'accès à améliorer en priorité et d'évaluer les impacts et les retombées économiques des investissements visant à améliorer des sections de chemin du réseau stratégique d'accès au territoire forestier public pour les secteurs forestier et récréotouristique liées aux ressources naturelles et au territoire en forêt publique. Finalement, ce projet devrait permettre d'établir un plan d'action à court terme (5 ans) visant le démarrage de travaux de réfection de sections de chemins prioritaires du réseau routier stratégique d'accès à la forêt publique.</p>	Le projet a été accepté.	n/a
--	-------------	-------------	------------------------------------	------	--	--------------------------	-----

Organisation et tenue d'une rencontre avec les représentants et les remplaçants du Secteur Nature, et un chercheur	Projet PADF	Projet PADF	Pontiac Environmental Protection	2017	Cette proposition de projet devrait permettre d'augmenter les connaissances relatives à un enjeu identifié, permettre de dégager des objectifs consensuels de protection et de mise en valeur des ressources et du territoire et de favoriser la réflexion, les débats et les discussions constructives tout en misant sur la recherche de solutions durables (économiques, environnementales et sociales).	Le projet a été accepté.	n/a
Décrire la TRGIRT et sensibiliser les gens aux nombreux services rendus par la forêt	Projet PADF	Projet PADF	Club des ornithologues de l'Outaouais	2017	Cette proposition de projet devrait permettre le partage de connaissances et de technologies, en plus de permettre indirectement de favoriser la réflexion, les débats et les discussions constructives tout en misant sur la recherche de solutions durables (économiques, environnementales et sociales) et d'assurer l'efficacité et la fluidité des travaux de la TRGIRTO dans le respect des échéanciers prescrits. Finalement, elle devrait permettre de mieux faire connaître les travaux de la TRGIRTO auprès du public en général.	Le projet a été accepté.	Partager les réalisations et conclusions du projet
Randonnée carbone ZÉRO	Projet PADF	Projet PADF	Association QUAD Région de l'Outaouais (AQR – O) et du Club QUAD Petite-Nation	2017	Cette proposition de projet devrait permettre de partager des connaissances, de favoriser la réflexion, les débats et les discussions constructives et d'assurer l'efficacité et la fluidité des travaux de la TRGIRTO.	Le projet a été accepté.	Partager les réalisations et conclusions du projet

Journée de colloque sur la planification forestière	Projet PADF	Projet PADF	TRGIRTO	2017	Cette proposition de projet devrait permettre de partager des connaissances; favoriser la réflexion, les débats et les discussions constructives et assurer l'efficacité et la fluidité des travaux de la TRGIRTO, de préparer les clientèles visées à participer à la prochaine consultation publique du PAFIT; de faire connaître le rôle et les responsabilités de la TRGIRTO, d'expliquer les étapes des consultations publiques et d'élargir le bassin des gens qui participent aux consultations.	Le projet a été accepté.	Partager les réalisations et conclusions du projet. Promouvoir les soirées d'information pour informer les gens sur la planification forestière et les sensibiliser à l'importance de la participation citoyenne. Rappel d'événement sur la prochaine tenue de soirée d'informations.
Projet visant à sensibiliser la population en Outaouais à la gestion intégrée des	Gestion intégrée	Projet PADF	TRGIRTO	2017	Ce projet consiste à produire dans un premier temps un plan de communication pour la TRGIRTO.	Le projet a été accepté.	Ce travail pourrait être utilisé comme ressource stratégique, par la personne responsable de l'infolettre, afin d'optimiser la portée du projet de publication d'une infolettre.
Dépliant – Conduite sécuritaire d'un véhicule en forêt publique en Outaouais	Sécurité	Plan d'action	MRC Pontiac	2017	Produire un dépliant pour inciter les citoyens à adopter une conduite adaptée aux conditions inhérentes aux chemins forestiers en considérant les consignes de sécurité suggérées. Ce projet devrait permettre de sensibiliser les usagers des chemins forestiers multiusages en territoire public à l'importance d'adopter une conduite adaptée aux conditions inhérentes à ce type de chemin en considérant les consignes de sécurité suggérées.	n/a	Sensibilisation concernant les déplacements en forêt au moyen d'un véhicule, avant la période estivale. Partager les réalisations et conclusions du projet.

Plan d'action sur la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages	Sécurité	Plan d'action	TRGIRTO	2017	Élaborer un plan d'action concernant la sécurité des usagers des chemins forestiers en forêt: chemins stratégiques, formulaire de plainte, panneaux de signalisation, entretien, etc.	Le projet a été réalisé.	Parler du calendrier des chantiers forestiers actifs disponible sur le site de la TRGIRTO afin de sensibiliser les utilisateurs de chemins multiusages à la planification de leurs déplacements et pour qu'ils puissent s'informer à savoir s'il y a du transport actif sur le chemin qu'ils ont planifié emprunter. Système de gestion des plaintes - formulaire de plaintes. Ex: « Emprunter un chemin forestier en toute sécurité - Le plan d'action pour la sécurité des usagers des chemins forestiers multiusages »
--	----------	---------------	---------	------	---	--------------------------	--

Modalités à appliquer aux compartiments d'organisation spatial (COS) de l'UA 073-52 pour la période 2019-2023	COS	Résolution	DGFo	2018	Demander à la Direction de la gestion des forêts de l'Outaouais du MFFP de prendre en compte les éléments suivants pour l'établissement des modalités relatives à la dérogation à la CMO et la CPRS dans l'UA 073- 52 pour la période 2019-2023: 1) La proportion minimale de la superficie forestière productive du COS en forêt de 7 m ou plus de hauteur est de 30 %; 2) La proportion minimale de la superficie forestière productive de l'UTA en forêt de 7 m ou plus de hauteur est de 60 %; 3) La proportion maximale de la superficie forestière productive de l'UTA en COS de type 0 ou 1 est de 30 %; 4) Au moins 20 % de la superficie forestière productive doit être occupée par des forêt de 7 m ou plus de hauteur se trouvant dans des blocs d'une superficie d'au moins 25 ha d'un seul tenant et d'une largeur minimale de 200 m; 5) Au moins 20 % de la superficie forestière productive d'un COS ne doit pas avoir fait l'objet de récolte depuis au moins 25 ans; 6) La forêt de 7 m ou plus de hauteur présente dans un COS doit comprendre au moins 20 % de la proportion de chacun des types de couverts (résineux, mélangé, feuillu	Le MFFP prévoit intégrer l'ensemble des préoccupations soulevées par les membres de la TRGIRTO	Cette résolution pourrait faire partie de l'état des travaux collaboratifs entre le MFFP et la TRGIRTO sur les COS. Démontrer la portée de la collaboration entre les membres de la TRGIRTO et le MFFP. Ex: « Avancements majeurs concernant les modalités à appliquer aux COS - Le MFFP entend intégrer l'ensemble des modalités proposées par la TRGIRTO »
--	-----	------------	------	------	--	--	--

Recommandation pour le remplacement du Pôle d'excellence en récréotourisme de	Élection	Résolution	Table des préfets	2018	Recommander à la Table des préfets de procéder au remplacement du 4e siège du Groupe Nature en lançant un appel de candidature auprès des organismes de conservation et de protection de l'environnement	Résolution acceptée	Fait d'actualité. Décrire le fonctionnement de la Table, de quelle façon les membres sont élus et en quoi consiste leur mandat respectif. Ex: « Comment les représentants de la TRGIRTO sont-ils élus? En quoi consiste leur mandat? »
Évaluation du degré de satisfaction des travaux de la TRGIRTO	Gestion intégrée	Projet PADF	TRGIRTO et Vincent Barrette	2018	Évaluer le degré de satisfaction des membres de la TRGIRTO par rapport aux travaux, en regard de la démarche adoptée, de son fonctionnement, des résultats obtenus ainsi que du rôle et de l'implication de chacun.	Le projet a été accepté par la TRGIRTO.	Partager les réalisations et conclusions du projet
Développement d'une méthode de segmentation de la végétation basse à partir d'un nuage de point 3D du LiDAR aéroporté et son application	Inventaire	Projet PADF	CNC	2018	Le projet vise à : 1) Comparer la structure et la composition des communautés aviaires de forêts feuillues riveraines ainsi que l'abondance de la paruline du Canada entre trois types de forêts riveraines. 2) Créer et valider un modèle de qualité d'habitat hautement raffiné pour la paruline du Canada.	Le projet a été accepté et financé par la TRGIRTO.	Partager les réalisations et l'avancement du projet jusqu'à présent, ainsi que les prochaines étapes de réalisation.

Demande d'analyse des enclaves créées en lien avec les milieux humides d'intérêt	MHI et enclaves	Résolution	TRGIRTO	2018	Demander à la direction de la gestion des forêts de l'Outaouais d'entreprendre l'analyse des sites de milieux humides d'intérêt autour desquels des enclaves empêchant la récolte de bois ont été créés afin d'évaluer la possibilité de réduire la création de telles enclaves et de modifier les contours des sites concernés.	Réponse 1: Au cours des 2 dernières années, la DGFo a investi beaucoup de temps et d'énergie afin d'identifier les milieux humides présentant la plus haute valeur écologique. De tels milieux ont été reconnus sur la base d'une combinaison d'attributs remarquables incluant une composition végétale particulière, la présence d'espèces menacées ou vulnérables, la superficie, l'intégrité générale ou encore la présence d'un site faunique d'intérêt, d'un lac ou d'une aire protégée à proximité. D'autres facteurs ont également été considérés, tels que l'historique de coupes, la planification forestière à venir, la présence de chemins ou la création de peuplements enclavés. La démarche mise en place a permis d'identifier rapidement les MH les plus intéressants. Cependant, bien que la	Partager le résultat obtenu: Demande ayant été traitée avec succès par le MFFP Ex: « Enclaves pour délimiter et protéger les milieux humides - Les industriels forestiers de l'Outaouais perçoivent des impacts sur la récolte de bois et demandent la collaboration du MFFP»
Demande de modification de la grille de gestion des écarts	Grille de gestion des écarts	Résolution	DGFo	2018	Demander au MFFP de modifier la grille de gestion des écarts pour l'ajout d'une superficie à un secteur d'intervention à l'extérieur d'un SIP de sorte que la participation de la TRGIRTO soit exigée pour les superficies de 15 à 50 ha d'un seul tenant	La participation de la TRGIRTO est exigée pour l'ajout de superficies de 15 à 50 ha d'un seul tenant.	Partager le résultat obtenu: Demande ayant été traitée par le MFFP avec succès. Ex: « Grille de gestion des écarts - La participation de la TRGIRTO est retenue pour l'ajout de superficies de 15 à 50 hectares d'un seul tenant »

Demande d'intégration du PHO comme mesure d'harmonisation des usages au PAFIT 2018-2023	PHO	Résolution	TRGIRTO	2018	Le processus d'harmonisation opérationnelle devrait être appliqué et respecté par toutes les organisations responsables de faire l'harmonisation opérationnelle des chantiers.	Intégration du PHO aux mesures d'harmonisation d'usage	<p>Les travaux de la Table peuvent servir à influencer les façons de faire auprès du Ministère, non seulement en ce qui concerne l'aménagement forestier, mais également en ce qui concerne les démarches administratives.</p> <p>Ex: « Le processus d'harmonisation opérationnelle devient une mesure d'harmonisation des usages » ou « À des fins de suivi du respect des exigences, le PHO est intégré aux mesures d'harmonisation des usages »</p>
--	-----	------------	---------	------	--	--	--

Adoption du processus d'harmonisation opérationnelle	PHO	Processus d'harmonisation opérationnelle	TRGIRTO	2018	<p>Adopter le document Processus d'harmonisation opérationnelle en apportant au document recommandé par le comité de travail du 13 décembre 2017 les modifications suggérées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À la section 5. Rôles et responsabilités des acteurs concernant les porteurs d'intérêt spécifique, retirer la mention « S'il juge que ses droits sont lésés, une partie prenante à une entente d'HO peut soumettre une plainte dans le cadre du système de gestion environnemental ou forestier certifié d'un BGA ou d'un acheteur de bois du marché libre » et ajouter une note, après « La partie prenante à une entente d'HO doit aviser en premier lieu le BGA s'il constate qu'une mesure d'harmonisation convenue n'est pas appliquée. », indiquant que le BGA règlera la plainte en vertu de son SGE; • À la section 7. Personnes à contacter, enlever au deuxième paragraphe « et le SOR, pour les SINC, » ; • À la section 9a) et 9b) Avis-type de chantier à harmoniser, ajouter une adresse électronique du MFFP ; 	<p>Concernant les travaux sylvicoles non-commerciaux pour lesquels le MFFP est responsable de l'harmonisation opérationnelle, ce dernier respectera les exigences précisées dans le document. Le processus sera intégré aux mesures d'harmonisation des usages, ce qui signifie que des suivis de respects des exigences seront faits. Les modalités d'harmonisation des calendriers d'opérations ont été intégrées aux directives opérationnelles et sont jointes aux ententes de récolte.</p>	<p>Les travaux de la Table peuvent servir à influencer les façons de faire auprès du Ministère, non seulement en ce qui concerne l'aménagement forestier, mais également en ce qui concerne les démarches administratives.</p> <p>Ex: « Le PHO, une démarche collective de la TRGIRTO intégrée à la DGFO »</p> <p>Pour l'édition de l'infolettre précédant la consultation publique annuelle, décrire en quoi consiste le PHO.</p> <p>Ex: « Le processus d'harmonisation opérationnelle a été développé et adopté par la TRGIRTO. Il sera utilisé par les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) pour réaliser l'harmonisation opérationnelle de leurs chantiers et de ceux du Bureau de mise en marché des bois (BMMB). »</p>
---	-----	--	---------	------	--	---	---

Tableau régional des enjeux régionaux liée à la planification forestière à intégrer au PAFIT 2018-2023 et mesures temporaires à respecter.	Enjeux et mesures temporaires	Enjeux	TRGIRTO	2018	Ce travail consiste à répertorier différents enjeux régionaux d'importance pour les membres de la Table, puis à identifier les objectifs supplémentaires que la Table souhaite atteindre en lien avec ces enjeux. Le travail consiste également à identifier les mesures dites "temporaires" mises en place par le MFFP pour y répondre, puis à définir des mesures supplémentaires pour bonifier la réponse du MFFP aux enjeux.	Le MFFP possède déjà des mesures en place pour prendre en compte certains enjeux soulevés par la Table. Pour qu'une modification soit apportée à la façon dont le MFFP traite l'enjeu, il faut que la préoccupation soit soumise au MFFP sous forme de résolution de la Table au moyen de la méthode enjeu-solution. Le MFFP doit, par la suite, retenir cette résolution et accepter la demande qui la soutient.	Présenter un enjeu régional d'importance par infolettre. Présenter la méthode "Enjeu-solution" comme mode de fonctionnement de la TRGIRTO. Présenter le tableau des enjeux régionaux liés à la planification forestière en Outaouais. Ex: « La liste des enjeux régionaux liés à la planification forestière pour une gestion intégrée des ressources et du territoire » - Traiter de la façon dont la Table arrive à bonifier ce tableau des enjeux au fil du temps, et en quoi son intégration aux PAFI témoigne d'une gestion intégrée des ressources et du territoire en Outaouais.
Aménagement durable des forêts - Une voix commune pour les groupes environnementaux de l'Outaouais	Enjeux	Projet PADF	Club des ornithologues de l'Outaouais	2019	Le projet vise à : faire connaître la nature et l'étendue des travaux de la TRGIRTO et le rôle du ou des représentantes/représentants du Groupe Nature; procurer un lieu d'échange constructif entre les organismes afin de connaître les intérêts et les préoccupations de chacun en ce qui concerne la saine gestion des milieux forestiers publics; établir, par consensus, les principales préoccupations et proposer des pistes de solution.	Le projet a été accepté et financé par la TRGIRTO.	Transfert de connaissances des représentants au milieu, élever le niveau de discussion autour de la Table et faciliter les échanges. Augmenter la productivité dans les travaux de la Table. Définir les préoccupations entretenues par les groupes environnementaux de l'Outaouais. Ex: « Mobilisation des groupes environnementaux de l'Outaouais - des enjeux à partager
Rencontres des membres de la TRGIRTO	Formation	Documentation	TRGIRTO et DGFO	2019	L'objectif principal de ces formations était d'augmenter le niveau de connaissance sur le processus de planification et la gestion forestière.	Le MFFP a participé à l'organisation de cette activité. Les membres ont été reçus dans les 3 bureaux du MFFP de la région.	

<p>Perturbation de la période de chasse à l'orignal dans la RFLV</p>	<p>Inventaire</p>	<p>Résolution</p>	<p>TRGIRTO</p>	<p>2019</p>	<p>Envoyer une lettre au Directeur général du secteur sud-ouest du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Martin Gingras, afin de lui faire part des inquiétudes des partenaires de la TRGIRTO suscitées à la suite de la perturbation de la période de chasse à l'orignal dans la Réserve faunique La Vérendrye à l'automne dernier et pour demander que des solutions durables soient identifiées et mises en oeuvre.</p>	<p>Le Ministère est au courant des problèmes qui affectent le RFLV. Il est entièrement mobilisé et met tout en oeuvre afin de trouver une solution durable à la situation qui prévaut avec la communauté de Lac-Barrière. Actuellement le ministère travaille avec 5 communautés de la Nation algonquine et avec les représentants du Conseil tribal algonquin dans le but de dresser un portrait commun de l'état actuel de la population d'orignaux dans la RFLV. Un inventaire aérien de la population d'orignaux de ce territoire débutera dans les prochaines semaines, inventaire réalisé conjointement par le Ministère et les communautés algonquines. Les résultats de cet inventaire permettront d'évaluer si des mesures supplémentaires doivent être mises en place dans</p>	<p>Faits d'actualité. Vision: Conciliation des usages sur le territoire. Gestion intégrée: L'inventaire a été réalisé conjointement par le Ministère et les communautés. Parler de la méthode d'inventaire. Résultats: en attente de la part du Ministère. Lorsque les résultats sortiront, faire un topo sur les faits saillants. Ex: « Inventaire biologique visant à connaître l'état de santé des populations d'orignaux dans la RFLV - un travail de collaboration avec les communautés autochtones du territoire»</p>
---	-------------------	-------------------	----------------	-------------	---	--	--

Fermeture de l'usine Fortress à Thurso	Fortress	Résolution	TRGIRTO	2019	<p>Envoyer une lettre au Directeur général du secteur sud-ouest du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Martin Gingras, pour lui faire part des inquiétudes des partenaires de la TRGIRTO concernant la situation engendrée par la fermeture temporaire de l'usine de Fortress à Thurso et pour lui demander d'intervenir afin d'éviter que la situation ne dégénère en une crise économique majeure dans l'Outaouais.</p>	<p>Le Ministère partage les mêmes préoccupations que les industriels forestiers. Des ressources humaines en région et à Québec sont mobilisées pour trouver des solutions. À court terme, certaines mesures temporaires ont été mises en place pour permettre aux industriels de poursuivre leurs activités en forêt et en usine. À moyen et long terme, les autorités tentent de trouver des solutions durables.</p>	Faits d'actualité.
---	----------	------------	---------	------	--	---	--------------------

Indicateurs de suivi de l'expérimentation des compartiments d'organisation spatiale (COS) dans l'UA 073-52	COS	Résolution	DGFo	2019 Effectuer un suivi de l'expérimentation par COS dans l'UA 073-52 en établissant les portraits des COS après récolte suivants : 1) La typologie des COS et la proportion des peuplements de 7 m et plus par rapport à la superficie productive; 2) La proportion de la forêt résiduelle sous forme de blocs de forêt résiduelle (BFR) par rapport à la superficie forestière productive (identifier la superficie minimale des BFR selon l'année des dérogations); 3) Les proportions (par rapport à la superficie productive) et les superficies des forêts résiduelles par classe de hauteur (selon les classes utilisées par le MFFP); 4) Le pourcentage de la superficie des forêts d'intérieur par rapport à la superficie productive en distinguant les forêts d'intérieur de 7 m à 12 m et de 12 m et plus ainsi que les classes de densité de la forêt. Ce portrait de la forêt d'intérieur de chaque COS sera réalisé en considérant tous les chemins utilisables et les sentiers de VHR; 5) Le pourcentage des volumes récoltés par rapport aux volumes des garanties dans l'UA 073-52; 6) La répartition par classe de taille des blocs de forêt	Le MFFP entend réaliser le suivi de l'approche par COS selon l'ensemble des indicateurs proposés par la TRGIRTO. L'indicateur suivant est également ajouté: « Le nombre de juxtaposition entre les COS de type 0 et 1 » pour mesurer la concentration des coupes à l'échelle du paysage.	Démontrer la portée de la collaboration entre les membres de la TRGIRTO et le MFFP. Ex: « État des connaissances et suivi des travaux sur les COS, depuis 2017 » ou « Comprendre l'utilisation et l'apport du COS dans l'aménagement forestier en forêt publique en Outaouais » et « Ce que les COS nous indiquent pour l'année XXXX » Comme le MFFP entend présenter les résultats annuellement à la TRGIRTO, un article par année pour présenter les résultats dans l'infolettre serait intéressant. L'année suivant la dernière présentation (2024), un résumé de l'évolution des indicateurs des COS pourrait être présenté dans l'infolettre, pour un portrait global expliciter aux lecteurs.
---	-----	------------	------	--	--	---

Demande d'ajout de la connectivité à l'échelle du paysage à la liste des enjeux de la TRGIRTO	Connectivité	Résolution	TRGIRTO	2019	Il décidé à l'unanimité d'ajouter la connectivité à l'échelle du paysage à la liste des enjeux de la TRGIRTO.	Aucune autorisation n'est requise pour dégager les panneaux de signalisation routière dans l'emprise des chemins multiusages, lorsque requis pour raison de sécurité publique, même s'il s'agit de tiges commerciales	Partager les raisons qui sous-tendent la proposition de cette nouvelle résolution en Outaouais et le travail qui sous-tend ces démarches. Ex: « La connectivité à l'échelle du paysage - un futur enjeu régional? »
Utilisation des ouvrages amovibles pour traverser les cours d'eau pour répondre à l'enjeu sur les coûts d'approvisionnement en bois	Traverses	Résolution	DGFo	2019	La TRGIRTO demande à la Direction de la gestion des forêts du MFFP en Outaouais de consacrer du temps et des ressources au dossier des ouvrages amovibles pour traverser les cours d'eau, afin d'identifier les modalités qui en faciliteront leur utilisation tout en respectant les règles du RADF et d'accepter, pour ce faire, le principe de développer et de réaliser un projet pilote en partenariat avec les BGA et la SEPAQ dans la Réserve faunique La Vérendrye.	Les ouvrages amovibles temporaires sont non-admissibles puisqu'ils contreviennent au RADF. La responsabilité conjointe MFFP-BGA pour l'inspection des ponceaux devrait faire en sorte que les fermetures imprévues ne soient pas un enjeu.	Partager la réponse pour informer la population. Ex: « Ouvrage amovible et coûts d'approvisionnement - vision pour un projet pilote en collaboration avec le MFFP»

Objectif régional lié à l'enjeu sur les coûts d'approvisionnement en bois	Coûts d'approvisionnement	Résolution	DGFo	2019	Intégrer dans le PAFIT 2018-2023, en lien avec l'enjeu sur les coûts d'approvisionnement, l'objectif régional suivant: « S'assurer de prendre en compte les facteurs qui affectent les coûts d'approvisionnement en bois de façon à favoriser le développement d'une industrie forestière compétitive en Outaouais dans le respect des principes de l'aménagement durable des forêts. »	Le comité mixte MFFP-Industrie s'est doté d'indicateurs et de cibles exprimant la rentabilité économique et financière de la planification forestière. Ils permettent aux MFFP et à l'Industrie une meilleure prise en compte des enjeux économiques provinciaux et régionaux dans la planification forestière. L'établissement de ces indicateurs et critères est une clause de l'entente MFFP-CIFQ.	Ex: « Les coûts d'approvisionnement - un enjeu régional pris en compte via l'entente MFFP-CIFQ » Dans cet article, expliquer que les représentants des BGAs ont demandé à développer un enjeu régional pour les coûts d'approvisionnement, mais que le MFFP a répondu qu'une entente existante « MFFP - CIFQ » prévaut.
--	---------------------------	------------	------	------	---	---	--

Appel de propositions de sites de paysage sensible à protéger	Paysage	Mesure d'harmonisation des usages	TRGIRTO	2019	Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a prévu intégrer dans le PAFIT 2018-2023 de l'Outaouais une liste de paysages sensibles afin de s'assurer que des modalités de protection soient appliquées à ces sites au bon moment et aux bons endroits au cours du processus de planification forestière. Le MFFP demande à la TRGIRTO de lui fournir une liste des sites d'intérêt avant le 1er mars de l'année en cours. Les modalités opérationnelles sont appliquées après le 1er avril.	Le MFFP a accepté la mesure pour une période d'essai d'un an.	<p>1. En lien avec ce qui est écrit pour l'élément 21 du présent tableau, on peut ajouter cette idée de publication: Lors de l'infolettre suivant la Table de janvier, faire un rappel que la TRGIRTO doit remettre au MFFP une liste de sites de paysage sensible d'intérêt avant le 1er mars de l'année en cours. La Table peut proposer des nouveaux sites à évaluer ou demander une modification pour un site déjà retenu. Spécifier que : Tous les sites de paysage proposés par les personnes et les groupes intéressés devront être évalués selon la méthodologie de classification adoptée par la TRGIRTO. Seuls les sites ayant obtenu un pointage minimal de 13 points seront présentés au MFFP et seront protégés selon les modalités convenues.</p> <p>2. Expliciter les étapes après la soumission de la liste pour connaître les suites à donner aux sites proposés.</p>
--	---------	-----------------------------------	---------	------	---	---	--

Portrait des aires protégées et des autres mesures de protection des forêts publiques en Outaouais	Aires protégées	Résolution	DGFo	2020	Demander à la direction de la gestion des forêts du MFFP de produire, pour chaque UA et pour l'ensemble de la forêt publique de l'Outaouais, un portrait : • des superficies inscrites au registre des aires protégées du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; • celles qui font l'objet d'une protection administrative dans l'attente d'être inscrites au registre des aires protégées (territoires d'intérêt) et; • des superficies forestières assujetties à d'autres mesures de protection qui influencent la planification forestière des secteurs d'intervention. Il est aussi demandé de préciser les objectifs poursuivis par chacune de ces mesures de protection et les modalités qui y sont rattachées.	En attente	Partager les résultats obtenus à la suite de la présentation et expliquer comment ces derniers permettront à la TRGIRTO de faire avancer ses travaux. Ex: « Aires protégées et autres mesures de protection des forêts publiques en Outaouais »
---	-----------------	------------	------	------	--	------------	--